Wizards & Dices

Cadrage des jalons 7, 8 et 9

Créée le : 22/11/2024

Par: Axel MOURILLON

Dernière modification le : 22/11/2024 Par : Axel MOURILLON

Table des matières

Jalon 7 : Mémoire du projet	3
Résumé Détails	3
Jalon 8 : Présentation finale client et vidéo de démonstration	
Présentation finale client	5
Vidéo de démonstration	5
Jalon 9 : Proof Of Concept (POC)	6

Jalon 7 : Mémoire du projet

Résumé

Test

Détails

Tous les paragraphes ci-après doivent être présenté dans le livrable, c'est-à-dire mémoire de 20 à 25 pages. D'autres paragraphes propre au projet apparaîtront. Il est également préférable de privilégier le positionnement des éléments purement techniques en annexes

Date butoir de rendu mémoire : 2 juin 2025, à 17h (groupe 1)

Présentation de votre société :

Présentation succincte de l'organisation, de la société fictive.

Périmètre du projet :

La définition du périmètre du projet donne aux parties prenantes une compréhension partagée du projet et de ses objectifs.

Le périmètre délimite les frontières du projet et couvre la totalité des livrables inclus dans le projet du point de vue des parties prenantes. Ces livrables, c'est-à-dire le projet et le(s) produit(s) en général, peuvent évoluer et être modifier tout au long des projets, il est donc important de préciser dès le début ce qui sera et ne sera pas dans le périmètre du projet.

On établit d'abord, au cours de l'initialisation, un **périmètre de projet provisoire**, reposant sur les données transmises par le sponsor du projet. Cela détermine ce qui est et n'est pas dans le projet, ainsi que les processus de planification. Ensuite, le **périmètre de projet détaillé** (dit « définitif ») inclut les travaux à réaliser. Une fois validée, cette définition du projet constitue la base des modifications et évolutions ultérieures du projet.

Étapes de la définition du périmètre du projet :

- 1. Recueillir les données nécessaires
- 2. Planifier le périmètre de projet
- 3. Définir le périmètre provisoire de projet
- 4. Définir le périmètre du projet

Justification de la réponse à l'appel d'offre ou du besoin client :

En quoi notre société (groupe projet) s'inscrit-elle dans la réponse au besoin du client En quoi notre équipe a les compétences pour répondre à la problématique du client.

Réponse(s) technique :

La partie technique présente la ou les solutions proposées pour répondre à la demande du client. L'étude technique devra présenter au moins une solution alternative, expliquant les raisons du « non choix ».

Aspect financier et chiffrage :

Décrire les aspects financiers (budget, devis...), étude des coûts, retour sur investissement et rentabilité client.

Aspect développement durable :

Décrire la politique dans laquelle s'inscrit le projet. Notre entreprise intègre-t-elle les notions liées au développement durable et l'économie de ressources dans son fonctionnement, voire sa stratégie ?

Cela se traduit-il sur le Système d'Informations (SI) ? Si oui, préciser l'incidence sur les choix organisationnels, l'infrastructure, les achats ?

Aspect cybersécurité :

Proposer un environnement de sécurité dimensionné pour ce projet : adapté, réaliste, raisonnable, etc.

22/11/2024 Page: 2 / 5

En fonction du contexte, s'appuyer sur tout ou partie des éléments clés à inclure dans un cahier des charges cybersécurité.

Contraintes techniques et humaines :

Développer les problématiques techniques, organisationnelles et de déploiement, ainsi que les répercutions sur le personnel et les solutions apportées.

Maquette:

Réaliser une maquette illustrant la répartition des charges de chacun ainsi que le planning de déploiement (Gantt...)

Conclusion du projet :

- Pérennité du projet
- Cohérence des choix techniques
- Évolutions futures
- Intérêt pour l'entreprise
- Conseil sur la solution à choisir

Formatage:

- Police : Arial 10 pts maximum.
- Interligne : simple.
- Format de paragraphe : justifié
- Sommaire

Numérotation des pages après le sommaire

• Minimum 20 pages – Maximum 30 pages

Hors annexes

- Annexes : entre 5 et 15 pages, avec sommaire et numérotation indépendante
- Impression recto-verso.

Mise en page / chartre graphique

• Idem compte-rendu TD/TP à minima (détails ci-dessous) :

Page de garde :

- Logos GRETA/IUT
- Rappel de la section → BUT 3 2024-2025
- Rappel de l'objet / du titre
- Nom de l'intervenant
- Matière concernée
- Nom et prénom

En-tête:

Logos GRETA/IUT

Pied de page:

- Numérotation, en bas à droite
- Nom et prénom à gauche
- Rappel section, objet / titre et année au centre

Corps de texte :

- Police : Arial 10 pts maximum.
- Interligne : simple.
- Format de paragraphe : justifié
- Sommaire

Numérotation des pages après le sommaire

- Minimum 20 pages Maximum 30 pages
 - Hors annexes
- Annexes : si nécessaire, avec sommaire et numérotation indépendante
- N'hésitez pas à enrichir en fonction de votre imagination
- Cartouche suivant, obligatoire en seconde de couverture, ainsi que les logos GRETA/IUT : Travail réalisé dans le cadre d'une mise en situation professionnelle support de l'enseignement gestion de projet/management/communication du BUT3 RT Parcours Cybersécurité session 24-25.

22/11/2024 Page: 3 / 5

Jalon 8 : Présentation finale client et vidéo de démonstration

Présentation finale client

Phase 1: Soutenance orale - 15 minutes

Le jury représente l'entreprise cliente qui auditionne les entreprises candidates répondant à l'appel à projet.

- Pour le jury l'objectif de cette soutenance est d'évaluer :
 - La maîtrise du sujet
 - Notre capacité d'expression orale
 - Notre esprit de synthèse
 - Notre capacité à co-écrire un mémoire et présenter une réponse en équipe
- Chaque personne joue un rôle : chef de projet, responsable technique, responsable documentation et administratif, responsable design et marketing
- Le temps de parole de chacun doit être équilibré
- Support : diaporama, qui sera évalué en tant que tel (fluidité, valeur ajoutée, respect de l'exercice demandé, etc)

Phase 2 : Questions / Réponses – 10 minutes

SUJETS: L'échange avec les membres du jury portera sur la qualité des réalisations, les dimensionnements et les préconisations, ainsi que sur la cohérence des choix techniques et organisationnels. Des questions sur comment s'est déroulé et/ou a été vécu le projet pourront être posées (difficultés rencontrées, solutions apportées, etc)

NOTATION: Une note de groupe pour le mémoire, une note évaluant la prestation orale collective « projet » et une note évaluant la prestation orale « technico-commerciale », le tout modulée par une évaluation de la prestation individuelle.

CONDITIONS ORGANISATIONNELLES:

- Un ordinateur et un vidéo projecteur seront à disposition
- 10 minutes de délibération du jury entre chaque groupe
- Le jury sera composé de membres de l'équipe pédagogique
- Document (le mémoire) à rendre en 1 exemplaire papier + 1 version électronique
 - Les exemplaires papiers doivent être adressés par voie postale ou déposés à l'adresse suivante :

GRETA ARDECHE-DROME, Service informatique

37-39 rue Barthélémy de Laffemas

BP 26, 26901 VALENCE CEDEX 9.

 La version électronique doit être adressée par mail au format PDF à l'adresse formations.numeriques@greta-0726.fr

Nommage: PTUT BUT3 2425 grpN.pdf

Vidéo de démonstration

À préciser

22/11/2024 Page: 4 / 5

Jalon 9: Proof Of Concept (POC)

À préciser

22/11/2024 Page : 5 / 5